



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organismes

Question écrite n° 98720

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la restructuration en cours dans les organismes sociaux, CPAM, CAF, URSSAF dans le département de l'Hérault. Il semble en effet se profiler, derrière le scénario de la restructuration ou de la mutualisation, le démantèlement des services sociaux. En effet, les différentes réformes et plans de restructuration dans la sécurité sociale conduisent à des pertes massives d'emplois, et dans le même temps on assiste à une dégradation des conditions de travail et des services rendus à la population. L'harmonisation des procédures au niveau régional, les regroupements de plusieurs services comme la comptabilité, puis ce sont les guichets au niveau départemental voire régional, ne laissent que des vitrines de proximité. Éloignement des lieux de décision, suppressions d'emploi font que les assurés n'auront plus accès à leur dossier. Sur Béziers, on évalue à 600 le nombre de postes menacés de suppression ou de délocalisation. L'économie bitterroise pourrait être grandement touchée. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte mettre en place pour abandonner ce projet de déstructuration et mettre en place une politique tenant compte des caractéristiques des populations et de l'équilibre du territoire héraultais.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98720

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6955